

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 893

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et M. Pajot

ARTICLE 32

I. – À l’alinéa 9, substituer aux mots :

« demandant une certification »

le mot :

« certifiés ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer aux mots :

« s'engagent à »

le mot :

« doivent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de rendre obligatoire les mises à jours pour les logiciels certifiés.